BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2576

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Créations d'établissements

131 424 905 RCS Angers.
ENJEU D'ÉCLIPSE.
Forme : Société civile immobilière.
Administration : Gérant, Associé indéfiniment responsable : ALBAN ZAPATA Joachim, Angel ; Gérant, Associé indéfiniment responsable : METRAUD Sélène, Amanita, Zoé, Sylvie.
Capital : 168.00 EUR.
Adresse : 10, Boulevard de la Prévalaye, 49420 Ombrée d'Anjou.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : siège et établissement principal.
Activité : la société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. en outre, l'article 1835 du code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité. les fondateurs précisent que la raison d'être de la société est d'aboutir a une propriété collective en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres aux fins d'équilibrer les revenus et l'investissement matériel de chacun au travers de la détention de parts.
Adresse : 10, Boulevard de la Prévalaye, 49420 Ombrée d'Anjou.
A dater du : 13 octobre 2026.
Date de commencement d'activité : 2 octobre 2026.